

Echafaudage de pied selon la R408

Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pieds (au sens de la R408)

Programme de formation

Public visé

- Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité ; Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté ; Mais également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

Prérequis

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation ou montage ou aide au montage ou encadrement de chantier
- Maîtriser la langue française parlée et écrite, les mathématiques élémentaires, la lecture courante de plans
- Être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges,..)

Finalité de la formation

Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 m monté conformément à la notice du fabricant.

Au sens de la R408 :

- Réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de montage/ démontage d'éléments de l'échafaudage).

Et utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification

Objectifs

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied

Durée

2 jours minimum (14 h dont 50% de pratique)

Effectif

3 à 10 maximum

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Exposés, apports théoriques, mises en situations pratiques, le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

Echafaudage à montage à cadres ancrés avec console, levage de charges par potence.

Echafaudage à sapines liaisonnées par poutres avec porte à faux et passerelle de franchissement.

Marteaux, niveau, extractomètre...

Intervenants

Formateur certifié par l'INRS

Modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances via un QCM.

Evaluation des savoir-faire tout au long de la formation, incluant des épreuves pratiques liées aux compétences à évaluer réalisées lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail.

Validation des acquis

- Certificat de réalisation
- Si le participant a satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, délivrance d'une attestation de compétences formation validant les acquis

Agréments / Certifications / Habilitations

Organisme habilité par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS :

- SECICLOG : n° H34355/2019/Echafaudage de pied - R408-1/O/09

- C2F FORMATION : n°H34852/2020/Echafaudage de pied - R408-1/O/08



IMPORTANT : Se munir des équipements de protection individuelle suivants : chaussures de sécurité, tenue de travail adaptée, harnais anti-chute, longe avec absorbeur, gants, casque avec jugulaire.

CONTENU DE LA FORMATION

Théorie et pratique

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses
 - Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- L'examen d'adéquation
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
- Le compte-rendu/procès-verbal de réception
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- Evaluation théorique et pratique